

*L'enseignement-apprentissage  
de la grammaire de FLE en  
Algérie, cas des phrases  
complexes par subordination  
propositionnelle.  
Les propositions  
subordonnées et leur  
classement*

*The teaching-learning of the  
grammar of FLE in Algeria,  
case of complex sentences by  
propositional subordination.*

*Subordinate proposals and  
their ranking*

*BENSID Hana Imen*

*Université Batna 2*

*bensidhanaimen@hotmail.fr*

الملخص: حاول هذا البحث التدقيق في الخطابات اللغوية المختلفة التي يمكن ان تمثل طرائق بناء الجمل المركبة، و لهذا قدمنا إعادة تقييم و مواجهة لمختلف وجهات النظر بشأن هذه المسألة. و قد سمح لنا هذا البحث النقدي بتحديد شبكة تحليلية تقدم لكل عينة من العينات التي

درست خصائصها المميزة، و لكن ايضا الاختلافات و الغموض الذي يحيط بها.

مكتنتا هذه العملية من الوقوف على حقيقة ان معظم مفاهيم هذا المجال تعاني من البديهيات الموروثة من النحو التقليدي و تخفي محتوى غامض و متذبذب.

كما سمحت لنا هذه الدراسة التفصيلية بتحليل الوسائل التعليمية المختلفة من أجل تقييم تدريس الجمل من خلال التبعية المقترحة و تقييم كفاءات المتعلمين في النظام التعليمي المعني على مستوى الجمل المركبة الكلمات المفتاحية

التعليم، التعلم، النحو، اللغة الفرنسية لغة أجنبية، الجمل المركبة

Abstract. This research attempted to question the different metalinguistic discourses that can account for the construction modalities of complex sentences by propositional subordination. For this, we presented a reassessment and a confrontation of the various points of view on the question. This critical examination has allowed us to identify a grid of analysis that offers for each of the specimens studied the synthesis of its defining features, but also divergences and ambiguities that surround it.

Along the way, we have seen how most notions of the system suffer from axioms inherited from the grammatical tradition and hide poor vague and fluctuating conceptual content.

This detailed study allowed us to analyze the various teaching aids in order to evaluate the teaching of complex sentences by propositional subordination, and to evaluate the competences of learners from the educational system in question at the level of complex sentences by subordination. propositional.

Key words :Teaching, learning, grammar, FLE, complex sentences, propositional subordination



### Introduction:

La subordination propositionnelle est un type de construction syntacticosémantique qui se réalise à travers une multitude de configurations :

Il faut que tu viennes.

Vous savez que le travail ennoblit.

Fais-moi une place au fond de ton cœur, pour que je t'embrasse lorsque tu pleures.

(J.Clerc)

Qui veut voyager loin, ménage sa monture.

Les élèves qui ont triché hier ont été punis.

Les élèves, qui ont triché hier, ont été punis.

Insensé que je suis, que fais-je ici moi-même? (De Musset).

Quand je t'aime, j'ai l'impression d'être un roi

Un chevalier d'autre fois..... (D. Roussos).

Quand on veut, on peut.

Si tu m'aimes vraiment, viens avec moi.

Ce travail questionnera les approches grammaticales susceptibles de rendre compte des modalités de construction des phrases complexes par subordination propositionnelle. Pour cela, on présentera une réévaluation et une confrontation des divers points de vue sur la question. Cet examen critique nous permettra, à terme, de dégager une sorte de tableau clinique qui offre pour chacun des spécimens étudiés la synthèse de ses traits caractéristiques, mais aussi des divergences, et des ambiguïtés qui l'entourent. Chemin-faisant, nous serons amenée à constater comment certaines notions souffrent des axiomes hérités de la tradition grammaticale et cachent mal un contenu conceptuel flou et fluctuant.

A travers ce travail consacré à l'exposition des postulats théoriques, on voudrait surtout préparer le terrain pour le traitement et l'analyse des données de notre corpus à savoir les manuels scolaires et les productions d'apprenants algériens.

L'élaboration d'un outillage d'observation qui se veut le plus exhaustif et le plus cohérent possible, nous permettra de déployer la gamme de constructions qui relèvent de ce micro-système, ainsi, nous essaierons à chaque fois de clarifier nos besoins spécifiques liés à la nature didactique de ce travail ; par exemple: le trait [+/- fréquent] conjugué aux spécimens étudiés nous permettra à la fois de mesurer l'adéquation entre les programmes scolaires et l'état actuel de la LC , et d'autre part, de comprendre l'impact des fréquences linguistiques sur les compétences des apprenants.

C'est ainsi que les présupposés théoriques exposés ici, seront tour à tour confrontés aux programmes scolaires et aux compétences des apprenants.

#### Les propositions subordonnées et leur classement :

Dans son histoire de la grammaire scolaire, Chervel, 1977, fait le point sur les grandes étapes de constitution des classes propositionnelles. Il a montré comment durant la 2<sup>ème</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle l'appréhension du phénomène de subordination propositionnelle a trouvé son application dans un classement des propositions subordonnées plus ou moins calqué sur l'analyse des constituants de la phrase simple, ainsi jusqu'en 1850 les grammaires scolaires distinguaient uniquement deux type de propositions subordonnées:

- Les relatives: qui sont liées à un nom (déterminants de ce nom)
- Les subordonnées proprement dites; ainsi appelées parce qu'elles sont régime (complément) des verbes des propositions primordiales.

C'est vers 1870 qu'une répartition ternaire sera instaurée entre:

- Les relatives
- Les circonstancielle
- Les complétives

Cette dernière classe suscitera quelques interrogations : « La classe des complétives devenait hétérogène: à côté des interrogatives indirectes ou des infinitives qui étaient bien des compléments directs, on trouvait des subordonnées répondant à un critère distributionnel: la conjonction *que*, et dont les unes étaient compléments directs, alors que les autres fonctionnaient comme sujets réels ou comme compléments d'adjectifs » Chervel, 1977, P228.

C'est ainsi qu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, la classe des complétives qui regroupait des propositions en fonction d'objet direct ou indirect sera subdivisée en:

- complétives conjonctives: introduites par *que*.
- complétives interrogatives indirectes.
- complétives infinitives.

Aujourd'hui on peut facilement affirmer que plus d'un siècle après la constitution des grandes catégories propositionnelles, les questions basiques inhérentes à leur classification subsistent toujours.

Dans un article paru en 1969 et devenu, depuis, repère en la matière, De Poerck et A. Bonne ont clairement démontré que l'hétérogénéité des critères typologiques utilisés pour le classement des subordonnées est à l'origine de ce flou de catégorisation.

Trois des grammaires françaises les plus courantes en font la preuve :

- Le Bon Usage. M. Grévisse, 1973.

- La Grammaire du français classique et moderne, WAGNER et PINCHON, 1967.
- La grammaire Larousse, CHEVALIER et al, 1964.

Pierrarad (1988c) offre un regard critique nouveau sur la question des typologies propositionnelle. Arrivée et al (1986), Wilmet (1997,2007) reviennent longuement sur la même question.

Du croisement de ces différents points de vue, un tableau clinique assez semblable peut être dégagé:

#### 1/ Le classement par fonction syntaxique:

La grammaire Larousse (Chevalier et al 1964) ,Grevisse, (1969), Martinet (Grammaire fonctionnelle du français. 1979) , Wilmet 1997 , Gaatone (2009)

« Une analyse purement fonctionnelle, où la subordonnée n'est rien d'autre qu'un terme d'une phrase unique, ne différant des autres termes que par sa structure interne, est préférable. Du point de vue de leur relation syntaxique avec le reste de la phrase, il n'y a strictement aucune différence, dans les phrases suivantes, entre la séquence nominale du verbe et sa séquence phrastique. Toutes deux sont des objets directs:

.Le fantôme attend (la tombée de la nuit / que la nuit tombe)(

Il en est de même pour les compléments circonstanciels suivants:

. »Le fantôme est sorti avant (le lever du soleil / que le soleil ne se lève«

Gaatone 2009, b.

Dans ce type de classement, il s'agit de comparer la fonction de la subordonnée dans la phrase complexe aux fonctions syntaxiques de la phrase simple ainsi on en distingue des propositions :

1- sujet :

Que ses amis le méconnaissent, le remplissait d'amertume (R : Rolland)

2- attribut :

Mon avis est que vous avez raison

3- objet :

Vous savez que le travail ennoblit

4- circonstancielle :

- de temps : Quand nous aurons fini, nous partirons

- de cause : Comme elle dort, qu'il faut l'appeler si longtemps.

- de but : Ayez pitié d'autrui, afin qu'on ait pitié de vous.

- de conséquence : Parlez de façon qu'on vous entende et qu'on vous comprenne.

- d'opposition : Gardons l'espérance quelle que soient nos malheurs.

- de condition : Tu récolteras la tempête si tu sèmes le vent.
- de comparaison : Cette élève étudie mieux que je ne croyais.

5- complément de nom (relative)

La modestie qui se plaît à être louée est un orgueil secret.

6- complément d'adjectif :

Cet homme, digne qu'on le confonde, vit d'intrigues.

7- en apposition :

Nous condamnons cette maxime que la fin justifie les moyens.

Exemples tirés de Grevisse 1969.P235-263

Selon Arrivé et al (1986), ce type de classement offre une vision simpliste de la langue, avec des correspondances entre les fonctions des catégories simples et celles des catégories complexes qui ne sont pas toujours opérationnelles.

Ainsi l'expression de la fonction circonstancielle, par exemple; diverge considérablement entre catégories simples et catégories propositionnelle.

## 2/ Le classement morphologique:

Ce type de classement repose sur les possibilités de commutation entre la proposition subordonnée et certaines classes paradigmatiques (ou parties du discours)

Ainsi Grévisse, dans le bon usage. (10ème édition) distingue les propositions:

1- substantive: comparable au Nom (Substantif)

Il S'agit, surtout des complétives, qui occupent des positions nominales essentielles.

Pourtant certaines relatives (appelées aussi adjectives) sont ailleurs nommées, à juste titre; les substantive; à cause de leurs affinités syntaxiques avec des substantif, (la relative sans antécédent).

C'est assez dire l'amalgame qui règne sur les différents types de classements

2 - Les adjectives : comparables à l'adjectif (la plupart des relatives)

3 – Les adverbiales : communément appelées les propositions subordonnées circonstancielle :

« Appeler « adverbiales » les propositions dites ordinairement circonstancielle, c'est remplacer un terme conventionnel partiellement impropre, par un terme carrément trompeur, car si l'on est en droit d'appeler « complément de temps » une subordonnée telle que ; Quand le train arrivera, transformable en un groupe nominal : à l'arrivée du train, où s'efface l'indication d'époque future, on ne saurait la transformer en adverbe, sans effacer même le train ». Bonnard 2001. P135.

Dans le cadre de la grammaire générative et transformationnelle, Le Gaillot, 1975, a distingué :

1. L'enchâssement d'une proposition à la place d'un syntagme nominal

(T. complétive)

2. L'enchâssement d'une proposition à la place d'un syntagme prépositionnel (T. circonstancielle)
3. L'enchâssement d'une proposition à la place de l'un des constituants du syntagme nominal d'une autre proposition (T. relative)

Le cassement morphologique présente un certain nombre de lacunes, on ne citera que les plus patentes :

- La correspondance entre les catégories simples et les propositions n'est pas toujours évidente, ainsi : la commutation entre complétive et substantif peut être possible (sous certaines condition inhérentes au verbe recteur), mais beaucoup de verbes ne peuvent être compléter que par un substantif et vice versa.
- Certaines circonstancielle ne donnent pas la possibilité d'être paraphrasées par des adverbes ou même des G.Preposition (les consécutives, les conditionnelles, les comparatives)

« Le télescopage des deux logiques a pour premier défaut d'assimiler les propositions à des parties du discours dont les propriétés référentielles sont fondamentalement différentes. Assimiler une proposition à un Nom est l'abstraire de la temporalité ; l'assimiler à une adjectif ou à un adverbe est l'abstraire même de substance. » Bonnard 2001. P134

### 3/ Le classement basé sur la forme du mot introducteur :

Avec des interprétations sensiblement différentes, ce classement est adopté par La grammaire du français classique et moderne de WAGNER et PINCHON, ainsi que par de Poerck et Boone. Wagner et Pinchon pensent qu'il existe : « ...des morphèmes simples qui nominalisent ou adverbialisent le prédicat verbal (la proposition subordonnée) : (*que, qui* le faisant équivaloir à un substantif ou à un adjectif, *quand, si*, marquent sa valeur de complément circonstanciel, ou au moyen de morphèmes complexes comportant un élément adverbial et *que (alors que, pour peu que, sais que, etc..)* »

Ainsi ils distinguent :

- 1 - Des propositions introduites par la conjonction (*que*)
- 2 - Des propositions introduites par un pronom ou un adverbe relatif
- 3 - Les interrogatives indirectes : une proposition interrogative rattachée à un support (Ex: Je demande.)
- 4 - Les propositions circonstancielle : introduites par *quand, si, comme, etc.*

D'autre part, G de Poerck et A .Boone adoptent aussi l'option distributionnelle qui se fonde sur la forme du mot l'introducteur :

Ils distinguent :

- a- Des propositions subordonnées introduites par l'une des formes du mot : *que*, à savoir : *que-->qui-->quoi*
- b- Des propositions conjonctionnelles : introduites par : *quand, comme, si....*
- c- Des propositions introduites par ; *lequel, dont, où*
- d- Des propositions interrogatives indirectes ; introduites par : *quel, combien, pourquoi,*

Pierrard (1988c) pense, à juste titre, que ce type de classement, même s'il adopte une attitude distributionnelle stricte, n'est guère satisfaisant, en effet des subordonnées au fonctionnement syntacticosémantique très similaire se retrouvent disséminées dans des classes différentes. Ainsi les quatre exemples suivants communément répertoriées comme interrogatives indirectes revêtent chez de Poerck et Boone quatre étiquettes différentes :

Ex :

1) Je me demande qui viendra.

(Type 1 : proposition introduite par (*qui*), l'une des formes du mot (*que*))

2) Je me demande s'il viendra.

(Type 2 : proposition conjonctionnelle introduite par la conjonction : *si*)

3) Je me demande lequel des deux viendra.

(Type 3 : proposition introduite par (*lequel*)

(*Lequel*), qui peut être interrogatif ou relatif est ici clairement interrogatif, pourtant nos grammairiens préfèrent respecter l'option distributionnelle jusqu'au bout et ne font pas de différence entre les deux *lequel*)

4) Je me demande pourquoi il ne viendra pas.

(Type 4 : proposition introduite par (*pourquoi*) =>interrogative indirecte)

#### 4- Le classement anatomique<sup>1</sup>:

Ce classement est basé non pas sur la forme du mot introducteur, mais sur sa nature, son appartenance syntaxique. Adopté, entre autres, par Sandfeld, (1966), Grévisse (Le bon usage refondu pour Goosse 1993), Bonnard 2001 :

D'après Goosse, (1993) « Le procédé le plus simple est de les classer (les propositions subordonnées) d'après le mot qui les rattache à la phrase dont elles font partie » P1351.

Il distingue ainsi :

1) Les propositions relatives : commençant par un pronom relatif

2)- Les propositions conjonctives : commençant par une conjonction ou une locution conjonctive de subordination. La classe des conjonctives se subdivise en trois sous-ensembles

<sup>1</sup> Ainsi appelé par Bonnard 2001 P137

- a- Les conjonctives essentielles : introduites par *que*, et qui remplissent des fonctions nominales essentielles
- b- Les propositions corrélatives ; introduites par *que*, et appelées par un terme (adjectif ou adverbe) de la proposition dont elles font partie
- c- Les propositions adverbiales ; ordinairement introduites par une conjonction autre que (*que*) et ont la fonction d'un complément adverbial

### 3) Les interrogatives/ les exclamatives indirectes

D'après Bonnard 2001, le classement anatomique est « le moins malcommode ». En se basant sur la nature de l'introducteur, il distingue :

- 1) Les conjonctives : introduites par une conjonction de subordination
- 2) Les interrogatives : commençant par un mot interrogatif
- 3) Les relatives : commençant par un mot relatif
- 4) Les indéfinies : commençant par un mot indéfini
- 5) Les infinitives dont le verbe est à l'infinitif
- 6) Les participiales dont le verbe est au participe

Pierrard (1988, c) reproche à ce type de classement une certaine « circularité » dans les caractérisations.

Ex. La proposition relative est une proposition subordonnée introduite par un pronom relatif

Le pronom relatif est un type de pronom qui introduit une subordonnée relative.

D'autre part la valeur du mot introducteur n'est pas toujours facile à établir, en témoignent les exemples des propositions subordonnées qui se situent à l'intersection des grandes classes propositionnelles (quelques interrogatives indirectes par (*qui*), la relative substantive, certaines propositions avec *que* permettent à la fois la lecture conjonctive et relative).

### 5- Le classement de Le Goffic :

A travers ses travaux systématiques sur la phrase française et les termes en [qu-], Le Goffic propose un point de vue sensiblement différent. En partie inspiré de la grammaire de Damourette et Pichon (1935) sa typologie des subordonnées s'éloigne des classifications traditionnelles. Selon lui l'enchâssement par connecteur (la subordination) se réalise de quatre façons (perspectives d'enchâssement ou appétition) :

*I-percontative (interrogative, exclamatives indirecte)*

Connecteur            doté de fonction            non anaphorique

Dis-moi qui tu as vu.

Dis-moi où tu vas.



2- *intégrative (relatives sans antécédent, circonstancielles)*

Connecteur            doté de fonction            non anaphorique

Qui dort dine

Quand on veut on peut

3- *relatives (relatives avec antécédent)*

Connecteur            doté de fonction            anaphorique

Le livre qui est là

La maison où je suis né

4- *complétive :(complétives)*

Connecteur            non doté de fonction            non anaphorique

Je crois que c'est fini.

Le Goffic 1993.P43

Par souci de clarté et de lisibilité, aussi bien de la littérature scientifique sur la question que des manuels scolaires, nous adopterons dans notre exposé théorique les typologies courantes, en effectuant, si nécessaire, des croisements avec les autres typologies surtout lorsque ces dernières offrent des analyses et/ou des descriptions en adéquation avec nos objectifs.

Bibliographie

ADAM. J. M. Linguistique textuelle, des genres de discours aux textes, Nathan, Paris, 1999.

ANTOINE. G, La coordination en français, ARTEY, Paris, 1959.

BERARD. E, L'approche communicative. Théories et pratiques, Clé internationale, paris, 1991.

BESSE. H et PORQUIER. R Grammaires et didactiques de langues, LAL, CREDIF, Hatier, Paris, 1984.

BESSE. H, Méthodes et pratiques des manuels de langue, CREDIF, Hatier, Paris, 1985.

BOYER. H, BUTZBACH. M. et PENDANX. M, Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère, Clé Internationale, Paris, 1990.

CHARAUDEAU. P. Grammaire du sens et de l'expression, Hachette, 1992

CHAUDENSON. R. Vers un outil d'évaluation des compétences en français dans l'espace francophone, CIRELFA, Didier, Erudition, Paris,

CHEVREL. Histoire de la grammaire française...et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français, Payot, Paris, 1977.

CHOMSKY. N, Structures syntaxiques. Edition du Seuil, Paris, 1969.

CUQ. J. P, GRUCCA. I, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Presse Universitaire de Grenoble, 2003.

DUBOIS. J, LAGANE R, La nouvelle grammaire du français, Larousse, Paris, 1973.

FUCHS. C, LE GOFFIC. P, Les linguistiques contemporaines, repères théoriques, Hachette, Paris, 1998.

GALISSON. R et COSTE. D, Dictionnaire de didactique des langues, hachette, Paris, 1976.

GAONAC'H. D, Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère, Hatier, paris, 1987.

GIRARD. D, Enseigner les langues : méthodes et pratiques, Bordas, Paris, 1995.

GREVISSE. M, Le bon usage, 26 ed, Hatier, Paris, 1969.

GREVISSE. M, Précis de grammaire française, Duculot, Paris 1969.

GROSS. M, Méthode en syntaxe, Hermann, Paris, 1975.  
GUILLAUME. G, Leçons de linguistique, les Presses de l'Université Laval, Québec, 1971.  
HAMON. A, Grammaire, guide pratique, Hachette, Paris : 1997.  
LE GAILLOT. J, Description générative et transformationnelle de la langue française, Nathan, Paris, 1980.  
MARTINET. A, Grammaire fonctionnelle du français, Didier, Paris, 1966.  
MARTINEZ. P, La didactique des langues étrangères, que sais-je ?, PUF, Paris, 1996.  
MAINGUENEAU, L'énonciation, Hatier, paris, 1991.

MOIRAND. S, Enseigner à communiquer en langue étrangère, Hachette, paris, 1982.  
PUREN. C, Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues, Clé Internationale, Paris, 1991.  
RIEGEL. M, PELLAT. J. C. RIOUL. R, Grammaire méthodique du français, PUF, Paris, 2009.  
SAUSSURE. F, de, Cours de linguistique générale, Larousse, Payot, Nouvelle édition, 1972.  
TAGLIANTE. C, La classe de langue, Clé Internationale, paris, 1997.  
TESNIERE. L. Eléments de linguistique structurale, 2ed, Klincksieck, Paris, 1969.